



à Monsieur le préfet  
de Nantes

Le fondeur Verdict gerant  
propriétaire habitant du lieu de  
Vielcommune de la commune de  
aller à Sanagotte Royaume de Navarre  
ou Espagne où l'appellent ses affaires  
à l'honneur de Dieu et de son Roi  
Je voudrais bien lui délivrer le passeport  
qui lui est nécessaire pour entreprendre  
ce voyage

à Nantes le 31 octobre 1861

*Verdict*

M. le Maire de la commune de Vieilcommune

Me ~~le~~ La demande ci-dessus  
est lavis que le passeport demandé par M.  
Verdict lui soit accordé.

Je soussigné

agé de 31 ans taille d'un mètre 45 centimètres cheveux gris,  
front haut, sourcils et cheveux, yeux gris bleus, nez  
aquilain, bouche moyenne, barbe grise, menton court,  
M. sage, blanc, bien vêtu, une cicatrice au milieu  
du front

à Nantes le 31 octobre 1861

M. le Maire  
*Chaux*





25 Janvier 1858

POLICE GÉNÉRALE.

(P. É.)

Passé-Port

à l'Étranger,

valable pour un an.

DÉPARTEMENT

du Cantal

Registre = 2<sup>50</sup>

N<sup>o</sup> = 9

SIGNALEMENT.

Agé de 50 ans  
taille d'un mètre  
= 75 = centimètres

cheveux châtain

front bombé

sourcils châtain

yeux bleu

nez moyen

bouche moyenne

barbe grise

menton rond

visage ovale

teint coloré

SIGNES PARTICULIERS:

une cicatrice sur  
le front

Signature du Porteur:



EMPIRE FRANÇAIS.

Passé-port à l'Étranger,

valable pour un an.

AU NOM DE L'EMPEREUR,

Nous Préfet du Cantal,

requérons les Autorités civiles et militaires de l'Empire Français,  
et prions les Autorités civiles et militaires des États amis ou alliés  
de la France, de laisser passer librement

Le Sieur  
Verdier, Géraud. N<sup>o</sup> de Mules.  
natif de Pleauxp.

demeurant à —

allant à Saragosse

et de lui donner aide et protection en cas de besoin.

Le présent Passé-port est valable pendant quarante jours  
pour sortir de France.

Fait à Aurillac, le vingt-deux Janvier 1858.

Le Préfet  
A. Chauvigné

Par le Préfet

Le Secrétaire général,

[Signature]



Pris du Passé-port: DIX FRANCS.



1893 Via para España  
por Venecia le 28 Janvier 1858  
Paroissiales  
Le Sous-Préfet,  
Lyon aut<sup>re</sup>



*Cher Monsieur*

Via Venecia per Genova  
Recevoir le 26 février 1858  
Le Comte de...  
M. de...



Dites m'en

No. 3. Visa en este Consulado de España  
para Zaragoza por 2000  
Enero de 1858.



pro. v. Normand

ESTADO ESTABLECIMIENTO PARA  
FEB 26 DE 1858



Le Comte

En Bon pour aller en France  
le 27 février 1858  
Le Comte

N° d'ordre 191  
Paris 11  
Schiff 12. 10



*Le Comte*

ESTADO ESTABLECIMIENTO PARA  
FEB 28 DE 1858



Par le Sous-Préfet  
M. de...



POLICE GÉNÉRALE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département du Cantal

Registre 2<sup>e</sup> N° 103.

SIGNALEMENT.

Le S<sup>r</sup> Verdier, Gerard, M<sup>r</sup> de mulas.

natif de Bleaux  
demeurant à ———  
allant à Saragosse  
âgé de 54 ans, taille d'un mètre  
74 centimètres  
cheveux gris front haut  
sourcils châtain yeux gris-bleu  
nez aquilin bouche moyenne  
barbe grise menton rond  
visage plein teint coloré

SIGNES PARTICULIERS :

Une cicatrice sur le front

PIÈCES DÉPOSÉES.

Une 10<sup>e</sup>

FAIT à Aurillac, le 9<sup>bre</sup> 1861.

Signature des Témoins :

Signature du Porteur :